

## IFI et PFU rapportent plus que prévu : de quoi faire taire les faiseurs d'impôts !

« *J'affirme qu'un pays qui essaye de trouver le chemin de la prospérité en augmentant les impôts est comme un homme debout dans un seau qui essaierait de se soulever en l'air en tirant sur les poignées* ». Cette citation de Winston Churchill trouve une résonance particulière suite aux annonces de Gérald Darmanin ce mercredi.

Le ministre de l'Action et des Comptes publics a en effet déclaré que l'an dernier, l'impôt sur la fortune immobilière – l'IFI, impôt venu remplacé l'ISF en 2018 – et le prélèvement forfaitaire unique – le PFU, la *flat tax* à 30% mise en place l'an dernier – avaient rapporté plus que prévu. Dans le détail, les recettes de l'IFI se sont élevées à 1,25 milliard d'euros, soit 400 millions de plus que prévu, et celles du PFU ont été estimées à 3,45 milliards d'euros – 600 millions de plus qu'attendu –. Au total, les recettes de l'État ont rapporté, en 2018, 6,1 milliards d'euros de plus que prévu, comme l'a relevé le rapporteur général du budget et député des Hautes-Alpes, Joël Giraud.

Ces résultats, annoncés après une année de baisse importante des prélèvements, démontrent une fois de plus que « *trop d'impôts tue l'impôt* ». A contrario, une baisse raisonnée des prélèvements obligatoires permet une augmentation des recettes fiscales. L'État de Californie à la fin des années 70 ou le Royaume-Uni de David Cameron en ont fait l'expérience. Pour notre voisin d'outre-Manche, la baisse du taux marginal de l'impôt sur le revenu de 50% à 45% mise en œuvre en 2012 avait ainsi considérablement augmenté les recettes britanniques.

Dès lors, le gouvernement doit prendre acte des bonnes nouvelles annoncées par Gérald Darmanin et rester fidèle à sa ligne de conduite, qui fait de l'allégement de la fiscalité une priorité. Le surcroît d'activité, de consommation et d'investissement qui résulterait d'une baisse d'impôts permettrait de collecter... plus d'impôts. C'est ce qu'affirme symboliquement Churchill, cité plus haut, et que répète à l'envi depuis quarante ans l'économiste américain Arthur Laffer, dont la courbe tend à démontrer que des impôts trop élevés grèvent les incitations des agents économiques à créer de la richesse.

Dans le contexte du Grand débat national, il est de notre responsabilité de remonter des propositions au gouvernement. Sur ce sujet de la fiscalité devenue déraisonnable, nous pourrions proposer à l'exécutif une première série de mesures, parmi lesquelles : mettre en place un moratoire fiscal, réduire le poids et la structure des impôts sur la production et supprimer les taxes au rendement trop faible. Notre organisation travaille intensément sur ce sujet majeur pour nos entreprises et publiera la deuxième note de *Nouveau Cap* début mars. En attendant, ces nouvelles recettes fiscales découlant de la baisse des prélèvements annoncées mercredi devraient faire taire les faiseurs d'impôts. Taxer (trop) nuit gravement à la santé économique !